

Caisse Nationale de l'Assurance Maladie

des Travailleurs Salariés

Sécurité Sociale

Circulaire CNAMTS

Date :
21/04/97

Origine :
DGR

MMES et MM les Directeurs

. des Caisses Primaires d'Assurance Maladie
. des Caisses Générales de Sécurité Sociale

(pour attribution)

Réf. :
DGR n° 42/97

Plan de classement :
50

Objet :
STATISTIQUES RELATIVES AUX DIALYSES EFFECTUEES A L'ETRANGER (HORS ESPACE
ECONOMIQUE EUROPEEN)

Pièces jointes : 0 1

Liens :

Date d'effet : Immédiate Date de Réponse : 30 novembre 1997
Dossier suivi par : DPAS/Jean-Pierre ADAM - Claude LEVY
Téléphone : 01.42.79.32.85 01.42.79.35.85

@

Direction de la Gestion du Risque

MMES et MM les Directeurs

21/04/97

. des Caisses Primaires d'Assurance Maladie
. des Caisses Générales de Sécurité Sociale

Origine :
DGR

(pour attribution)

N/Réf. : DGR n° 42/97

Objet : Statistiques concernant les dialyses effectuées à l'étranger, hors Espace Economique Européen

Dans le cadre d'une étude portant sur les dialyses effectuées à l'étranger (hors EEE), le Ministère du Travail et des Affaires Sociales souhaite être en possession d'un certain nombre de données statistiques. Il s'agit, en effet, d'évaluer à ce titre le montant des sommes remboursées par assuré et par pays.

Ces statistiques portent sur tous les dialysés qui se rendent à l'étranger quel que soit le pays (hors EEE) y compris dans le cadre de conventions bilatérales (par exemple avec les pays du Maghreb) ou hors convention (Etats-Unis par exemple).

En conséquence et pour répondre à la demande du Ministère, une fiche a été établie que vous trouverez en annexe.

Cette fiche comporte un certain nombre de rubriques à renseigner (indication du pays, nombre de séances, montant payé par le dialysé et montant remboursé par la CPAM).

Il convient de remplir une fiche **par assuré et par séjour**.

Seront concernés tous les dossiers remboursés entre le 16 avril 1997 et le 15 novembre 1997.

L'ensemble des données recueillies est à adresser à la

**Caisse Nationale de l'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés
(CNAMTS)
Direction de la Gestion du Risque
Département des Prestations et de l'Accès aux Soins
au plus tard le 30 novembre 1997**

Le Directeur Adjoint de la
Gestion du Risque

Sylvie LEPEU

P.J. : 1

DIALYSES A L'ETRANGER HORS CEE

CPAM de.....

Dossier remboursé entre le 16 avril 1997 et le 15 octobre 1997

PAYS	
NOMBRE DE SEANCES	
PERIODE DURANT LAQUELLE CES SEANCES ONT ETE EFFECTUEES	
MONTANT PAYE PAR LE DIALYSE	
MONTANT REMBOURSE PAR LA CPAM	

Etablir une fiche par séjour et par dialysé.